

Année 2019
Séance du 10 avril 2019

N°15

Objet : Attribution d'une
subvention à l'association
Comité Départemental de la
Randonnée Pédestre 04 pour
l'organisation de la
« Randonnée des Alpes
Provençales » 2019

EXTRAIT

2019-153

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille dix-neuf et le dix du mois d'avril à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le deux du mois d'avril 2019, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : Michel BLANC

Etaient présents :

AUBERT Serge (jusqu'au rapport n° 28), AUZET Eric, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis (jusqu'au rapport n° 28), BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte (jusqu'au rapport n° 30), BONZI Maryse, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CASA Chantal, CAZERES Benoit, DEORSOLA Jean Paul, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FONTAINE Sonia GRANET BRUNELLO Patricia, HERMITTE Francis, ISOARD Roger (jusqu'au rapport n° 18), JULIEN Jacques, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier, LEJOSNE Patrick, MAGAUD Marie José, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MAZAL Ambroise (à partir du rapport n° 2), OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 6), PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude (jusqu'au rapport n° 25), POULEAU Philippe, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, THONATTE Lionel (jusqu'au rapport n°27), TRABUC Nicolas, URQUIZAR Danièle, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etait suppléé :

ACCIAI Bruno a donné pouvoir à BECCARIA Lilyane

Etaient représentés :

AILHAUD Régine a donné pouvoir à BONNET Brigitte
AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à MAZAL Ambroise
AYMES Bernard a donné pouvoir à BARTOLINI Jean Louis
BAUDOU MAUREL Marie Anne a donné pouvoir à THONATTE Lionel
BONNET Martine a donné pouvoir à LE CORRE Thibaut
CHATARD Gilles a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick
COMBE Gérard a donné pouvoir à FIGUIERE Delphine
COSSERAT Sandrine a donné pouvoir à MALDONADO Jean Paul
FLORES Sylvain a donné pouvoir à PAUL Gilles
NICOLOSI Philip a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
PRIMITERRA Geneviève a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
VILLARON Bruno a donné pouvoir à BLANC Michel
ORSINI Philippe a donné pouvoir à BREMOND Danièle (jusqu'au rapport n° 5)

Etaient excusés :

AUZET Guy	MUNOZ MALDONADO Julien
BALIQUE François	PELESTOR Michel
BOURJAC Jean Marie	ROCHAT Jacques
CAREL Serge	RONDEAU Daniel
DE VALCKENAERE Gilles	TONELLI Corinne
GRAVIERE Remy	

REÇU EN PREFECTURE

le 12/04/2019

Application agréée E-legalite.com

70_DE-004-200067437-20190410-15_10042019

Monsieur Bernard TEYSSIER, rapporteur, expose ce qui suit :

Le Comité Départemental de Randonnée Pédestre 04, en lien avec Provence Alpes Agglomération, organise les 5 et 6 octobre 2019 la 16ème édition de la Randonnée des Alpes Provençales. Le succès croissant de la manifestation en fait un rendez-vous incontournable de l'automne.

Ces randonnées sont une belle occasion de découvrir le territoire et ses paysages, le patrimoine naturel et culturel des villages et sont des moments forts empreints de convivialité et d'esprit sportif. Certaines balades ont un thème et d'autres sont accessibles aux personnes handicapées (transport en joëlette).

La quinzième « Randonnée des Alpes Provençales », organisée en partenariat avec les associations de randonnée affiliées au CDRP, a, malgré une météo défavorable, réuni près de 500 randonneurs répartis sur les deux jours. Cette manifestation permet de :

- promouvoir un fort potentiel en termes de sentiers mais aussi d'hébergements et d'activités connexes,
- développer le tourisme sur le territoire de la Provence Alpes Agglomération.
- favoriser l'étalement de la fréquentation touristique notamment en automne.
- développer l'activité pédestre sur tout le territoire de Provence Alpes Agglomération
- favoriser les rencontres intergénérationnelles et maintenir le lien social.

Cette association a pour but de promouvoir la randonnée pour tous dans le département. Pour ce faire elle assure la création et l'entretien des sentiers GR et GRP sur le territoire des Alpes de haute Provence ainsi que l'édition de topoguides et randos fiches dans le 04.

Il vous est proposé :

- d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'association Comité Départemental de la Randonnée (CRDP 04) promouvant la randonnée pour tous, d'un montant de 2500 € en 2019 pour participer à l'organisation de « Randonnée des Alpes Provençales »,
- de dire que les crédits relatifs à cette opération seront inscrits au budget 2019.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

